



## Communiqué de presse

### **Levée de l'interdiction de la Culture du MON 810 par le Conseil d'Etat : La faute inexcusable du gouvernement Français !**

A force de faire le « dos rond », en attendant des jours meilleurs, le gouvernement vient de se faire retoquer par le Conseil d'Etat sur l'interdiction de mise en culture du maïs transgénique MON 810.

La Haute Cour qui a remis en cause le moratoire, n'a pas relevé de risque sanitaire et environnemental avéré. **La responsabilité des autorités françaises est totale** dans cette affaire, puisque aucune recherche publique n'a été menée durant la période. Par conséquent elles n'ont pas apporté la preuve de la dangerosité de l'OGM.

Pourtant, de nombreuses études ont démontré sa dangerosité notamment sur la faune et sur les risques d'une dissémination aux cultures non OGM. C'est encore un mauvais coup pour les consommateurs et également pour l'agriculture française.

L'association de défense des consommateurs INDECOSA-CGT, demande aux pouvoirs publics de prendre ces responsabilités en programmant tout de suite des tests non seulement sur le MON 810 de MOSANTO, mais également son équivalent en Europe le BT 11 de SYGENTA.

Parallèlement nous demandons une réunion en urgence avec les deux ministères pour expliquer leurs intentions face à ce précédent.

Montreuil, le 29 novembre 2011

**Contacts : Arnaud FAUCON, Secrétaire National au 06 88 42 07 15  
Patrice Bouillon, Secrétaire National au 06 74 74 91 32**